

## LEGENDE

- 0.00 NGF Cote projet (plateforme bâtiment)  
Altimétrie voirie : cf PA04.2/2
- Limite géomètre assiette projet
- Maintien des limites et clôtures existantes
- Création clôture sur limite géomètre:  
Grillage rigide H:1.5m AVEC occultation
- Création clôture sur limite géomètre:  
Grillage rigide H:1.5m SANS occultation
- Limite des lots
- ▲ Accès prévisionnel au lot
- Lot à bâtir
- Espace vert commun  
(surface rétrocedée Commune Ambarès)
- Chaussée et parking - Enrobé à chaud 0/10  
(surface rétrocedée Bordeaux Métropole)
- Résine pépite (gris clair) sur enrobé à chaud 0/10  
(surface rétrocedée Bordeaux Métropole)
- Marquage parking - résine pépite (gris clair)  
+ Ligne peinture blanche séparation entres places
- Caniveau central CC1 béton
- Rétrécissement de chaussée, fosse de plantation  
Massifs de plantation d'arbustes variées  
(surface rétrocedée Bordeaux Métropole)
- Zone C2008 avec prescriptions paysagères
- Arbres existants conservés
- Chêne vert à planter
- EPT Ø10m  
Diamètre minimum EPT donné permettant  
la plantation d'un arbre par lot.
- Candélabre à LEDS  
conforme au service de la commune

